

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à 19 heures.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	<i>Pouvoirs</i>
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine		x		<i>Cécilia Kermarrec</i>
GO	Dominique	x			
BONNET	Geneviève		x		<i>Bernard Lambert</i>
BOSCAROLO	Sylvain			x	
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
FONTIN	Stéphanie	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent	x			<i>Arrivée 19h07</i>
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			<i>Arrivée 19h21</i>
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel		x		<i>Pierrick Babonneau</i>

Nombre de conseillers en exercice : 23

Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	15/06/2023
Début de séance	19h03
Fin de séance	20h18

OBJET :	Désignations CST
DEL_200623_009/ 5.2.6	

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32,33 et 33-1,

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2 et 4,

Vu la délibération n°0522_05 portant fixation des représentants du CST

Considérant le renouvellement du conseil municipal suivant les élections du 14 mai 2023,

Considérant l'élection d'un nouveau maire par une délibération n°220523_01 en date du 22 mai 2023,

Considérant la nécessité de désigner de nouveaux représentants de la collectivité au sein du comité social territorial,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. **FIXE** le nombre de représentants titulaires de la collectivité à 3 (et un suppléant),
2. **DESIGNE** : les représentants de la collectivité suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean Teurnier, Maire et Président du CST	Bernard Lambert
Julien Kerviche	
Michèle Guillermo	

A l'unanimité,
 Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 20 juin 2023
 Pour copie conforme
 Le Maire,
 Jean Teurnier

